Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail uniquement, **5 jours francs** avant la date prévue pour le survol :
autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélico) : **RTE** Tél : 07.60.81.11.16

Bénéficiaires :

OBJET du SURVOL (préciser le type de matériel et le nombre de personnes transportées)	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (Nb rotation)	Transport de personnes (Nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
Ecureuil de type AS350B3 4 personnes à bord	**20/01/2016**	Bourg d'Oisans	Entraigues	Pas de transport de matériel	**1 seul passage**	1 seul passage

Précisions sur plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

Visite de ligne thermographique de l'ouvrage 225kV-Cordéac-Pont Escoffier

Description des aéronefs (type / couleur / immatriculation) :
Ecureuil de type AS350B3 de couleur bleu et blanc immatriculé F-GRAA
Pilotes : Nom du pilote : Bruno DECELLE

A Seyssinet-Pariset
Le 7/01/16

Autorisation accordée n° 20/2016

Conditions particulières :

- Prévenir le Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le 14/01/16
Le Directeur

P. Le Directeur Adjoint,
Thierry DURAND

Copie au secteur de :

Préconisations du Parc national :

Bien rester côté Lac au Lauritel et pas côté Malhaubert au niveau du vallon de Malhaubert. Zone d'hivernage de bouquetins et de chamois.

BO - JF 12/01/16